**CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES**
**GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL**

Séance publique du lundi 1er décembre 2025
Openbare vergadering van maandag 1 december 2025
Séance publique
Openbare zitting

La séance publique est ouverte à 17h15 sous la présidence de M. Alain Courtois, Président.
De openbare vergadering wordt geopend om 17u15 onder voorzitterschap van dhr. Alain Courtois, Voorzitter.

Excusés – Verontschuldigden : Mme Stoops, Mme Ben Hamou, Mme Hariche, M. Bauwens, Mme Lewalle, M. Abdelmoumen, M. Haddach et Mme Nouar.

**M. le Président**.- Malgré l'absence de ces personnes fort importantes, nous allons tenir notre Conseil communal. Nous sommes en nombre, car la majorité est présente en plus grand nombre que la minorité.

Conformément à l'article 89, alinéa 2 de la nouvelle loi communale et à l'article 78 du règlement d'ordre intérieur, le projet de procès-verbal de la séance du 17/11/2025 a été mis à la disposition des membres du Conseil communal sept jours francs avant ce jour.
Overeenkomstig artikel 89, alinea 2 van de Nieuwe Gemeentewet en artikel 78 van het huishoudelijk reglement, werden de ontwerp-notulen van de zitting van 17/11/2025 ter inzage van de Gemeenteraadsleden gelegd, gedurende de zeven voorbije vrije dagen.

Conformément aux dispositions des articles 234 et 236 de la nouvelle loi communale, le Collège a ajouté à l'ordre du jour les points 82 à 84, 95, 98, 104 et 105 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 27/11/2025.
Overeenkomstig de bepalingen van de artikels 234 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet, heeft het College de agenda aangevuld met de punten 82 tot 84, 95, 98, 104 en 105 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 27/11/2025.

Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 66 à 81, 85 à 94, 96, 97, 99 à 103 et 106 à 150 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 27/11/2025.
Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met de punten 66 tot 81, 85 tot 94, 96, 97, 99 tot 103 en 106 tot 150 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 27/11/2025.
**L'urgence est admise à l'unanimité**
**De dringendheid wordt eenparig aangenomen**

## Communications - Mededelingen
## Communications relatives aux associations subventionnées
## Mededelingen betreffende de verenigingen die toelagen ontvangen

**M. le Président**.- J'invite les membres du Conseil communal à prendre connaissance au secrétariat des assemblées des comptes, rapports financiers et de gestion des associations suivantes :
Ik nodig de leden van de Gemeenteraad uit om inzage te nemen in de rekeningen en het verslag inzake beheer en financiële toestand van de volgende verenigingen :
- Association de la Jeunesse Valeur Loyauté Motivation asbl, au 31/12/2023, "Association de la Jeunesse Valeur Loyauté Motivation" vzw, op 31/12/2023 ;
- Commune libre du Sablon asbl, au 31/12/2024, Commune libre du Sablon

vzw, op 31/12/2024 ;
- Service d'Aide aux Seniors bruxellois asbl, au 31/12/2023 et 31/12/2024, Dienst voor Hulp aan Brusselse Senioren vzw, op 31/12/2023 en 31/12/2024 ;
- Chambre du Haut Commerce d'Art et de Luxe ou Brussels Exclusive Labels asbl, au 31/12/2024, "Chambre du Haut Commerce d'Art et de Luxe" of Brussels Exclusive Labels vzw, op 31/12/2024.

**Pris pour information**

**Kennis genomen**

## Questions orales - Mondelinge vragen

**M. le Président**.- La liste des questions orales annoncées au plus tard le jeudi à minuit a été mise à disposition via la plateforme SharePoint. Elle a été complétée par des questions d'actualité de MM. MAIMOUNI et WEYTSMAN concernant la crèche de Noël.
De lijst van mondelinge vragen aangekondigd ten laatste op donderdag te middernacht werd ter beschikking gesteld via het Sharepoint platform. Ze werd aangevuld met een actualiteitsvraag van dhr. MAIMOUNI en dhr. WEYTSMAN betreffende de Kerststal.

## Dossiers de M. le Bourgmestre
## Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 1- Punt 1

**Mevrouw Goyvaerts**.- Meneer de burgemeester, ik heb een vraag over een toekenning van 12.000 euro aan Brussels Major Events voor een podwalk met Bart Van Loo. Het is een aanpassing, aangezien het eerder al beslist werd dat er 10.000 euro zou gegeven worden? Dat is nu verhoogd naar 12.000 euro, wat mij heel erg veel lijkt om een podwalk te organiseren, vooral als we het vergelijken met 2 andere punten op de agenda vandaag. Bijvoorbeeld punt 97 bij schepen Maes over een geluidsproject Queer Codes, dat 900 euro krijgt en een project bij schepen Ceulemans, 750 euro voor gegidste wandelingen door de Cercle des Naturalistes. In vergelijking daarmee krijgt Brussels Major Events nog eens 2.000 euro voor een audiowandeling, lijkt het. Ik zou graag weten waarom Brussels Major Events nog eens 2.000 euro extra krijgt, wat er verkeerd gelopen is in de vorige aanvraag, welke fout er gemaakt werd en waarom die zoveel geld extra krijgen, in vergelijking met 2 andere projecten die ook heel waardevol lijken. Bedankt.

**De Burgemeester**.- De bedoeling van die podwalk is om, in samenwerking met de VRT, en Le Soir et La première, alle geschiedenisverhalen van Bart Van Loo over de geschiedenis van de Stad Brussel te promoten. We gebruiken de BME als een soort véhicule om die actie te maken. Het is waar dat er heel wat projecten zijn die van BME uitgaan omdat het een gemakkelijk middel is en de vzw BME is de Stad Brussel. In de vergelijking tussen de verschillende media en Bart Van Loo om te zien welke middelen best te gebruiken zijn voor deze actie en het subsidiëren van deze actie werd BME aangewezen om dat te doen. Dat is de bedoeling. Het is waar dat er elk jaar een soort begroting is voor de algemene werking en voor de rest, voor de verschillende middelen, is het bedoeling, ook voor de transparantie met de Gemeenteraad, om nieuwe projecten of andere projecten op te lijsten. Er is altijd transparantie over wat die

projecten kosten aan de Stad.

**Mevrouw Goyvaerts**.- Bedankt om de werking van Brussels Major Events toe te lichten, maar u hebt niet geantwoord op mijn vraag: waarom deze aanpassing er is. Waarom wordt er nu 12.000 euro gegeven aan het project in plaats van de 10.000 euro die eerder is goedgekeurd?

**De Burgemeester**.- 10.000 is voor de weekendorganisatie en 2.000 voor gidsen. We betalen de gidsen op en rond het Stadhuis en de Coudenberg.

**Mevrouw Goyvaerts**.- Listen festival is een heel groot festival dat al enkele jaren georganiseerd wordt. Het is eigendom van B-Group dat onder andere ook het grote Fiesta Latina organiseert. Sinds 2019 krijgt het festival jaarlijks 60.000 euro subsidies. Nochtans is het geen gratis festival, een clubbing pass kostte verleden jaar 75 euro, individuele feestjes variëren tussen 15 tot 35 euro. Als jonge Brusselaar erken ik het belang van een bruisend nachtleven in Brussel, maar dit soort festivals passen in de tendens om steeds meer grotere evenementen een plaats te geven, terwijl kleinere organisaties moeilijker overleven en de openbare ruimte steeds meer commercialiseert en privatiseert. Mijn vraag is waarom dit festival zo'n royale subsidie krijgt. Waarvoor worden deze subsidies gebruikt terwijl het geen gratis festival is? En hoe gaat de Stad waarborgen dat er naast deze grote evenementen, nog kleine evenementen kunnen blijven bestaan?

**De Burgemeester**.- Eerst en vooral is het minder dan vorig jaar. Maar het is ook waar dat we grote en kleine evenement subsidiëren. Zoals Couleur Café bijvoorbeeld, dat krijgt een subsidie van de Stad Brussel en iedereen weet dat

Couleur Café een van de grootste evenementen is. Hetzelfde voor de Memorial Van Damme, bijvoorbeeld. Hier is de 10.000 euro een kleine steun, veel geld maar een kleine steun, het festival kost meer dan 10.000, veel meer. Het is ook waar dat het een betalend festival is, maar voor ons is het ook belangrijk om al deze elektronische cultuur te steunen. We weten dat er in die context veel problemen zijn in de verschillende evenementen, met wat meneer de voorzitter zei over de nieuwe BTW. In dit geval is het minder dan vorig jaar, maar voor ons is het belangrijk om te tonen dat we ook dit soort festivals steunen.

**Mevrouw Goyvaerts**.- Ik begrijp inderdaad dat betalende festivals ook subsidies kunnen krijgen, maar ik hoop – als we kijken hoe andere kleine festivals het moeilijker hebben, dat ook bepaalde plekken zoals Reset Brussels moeten sluiten – dat de subsidies in de toekomst eerlijk verdeeld blijven. En zeker met het oog op waarschijnlijk extra besparingen die we de volgende keer tijdens de begroting zullen bespreken, hoop ik dat de subsidies gelijk verdeeld blijven. Bedankt.

**M. Maimouni**.- Ce qui m'étonne le plus, Monsieur Close, c'est que le Listen Festival a été racheté par un consortium et groupe international qui est Scorpio, lequel génère des dizaines et des dizaines de millions de bénéfices. Trouvez-vous cela cohérent que ce festival bénéficie de 10.000 € ? Au regard de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices EBITDA, c'est une décimale. Est-ce que cet argent n'aurait pas pu servir, par exemple, à réanimer ou maintenir le Marathon de Bruxelles, notamment, qui a été supprimé pour des raisons dites budgétaires ?

**M. le Bourgmestre**.- Monsieur Maimouni, le Marathon est organisé par la firme Golazo, qui pèse aussi des millions d'euros.

**M. Maimouni**.- Alors, on peut être d'accord sur le fait d'abroger ce subside de 10.000 €, s'agissant du même cas de figure. Cela vous permettrait d'être cohérent.

**M. le Bourgmestre**.- On n'est pas d'accord.

**Dossiers de Mme l'échevine Frelinx**

**Dossiers van mevr. de schepen Frelinx**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de Mme l'échevine Hariche**

**Dossiers van mevr. de schepen Hariche**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de Mme l'échevine Maes**

**Dossiers van mevr. de schepen Maes**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 96 – Punt 96

**Mme Jellab**.- Madame Maes, je voulais vous interroger sur le point 96, à savoir le plan de modification d'alignement de la rue du hall des sports à Haren. Je suis un peu inquiète par rapport au compost que nous avons placé sous la législature précédente dans cette rue. Est-ce quelque chose va bouger à ce niveau-là ? Il y a une quinzaine de jours, une habitante nous a dit que la Ville voulait peut-être retirer ce compost.

**Mme Maes**, échevine.- Ici, il s'agit juste de modifier des lignes sur des plans. Il s'agit de plans d'alignement qui ne concordent pas avec la situation de fait quant à savoir où s'arrêtent les parcelles cadastrales et où commence l'espace public. Il n'y a aucun danger dans ce volet pour le compost.

**M. Ceulemans**, échevin.- Je peux vous répondre par écrit, mais il n'y a aucune crainte à avoir pour le compost, à ma connaissance.

Point 94 – Punt 94

**Mevrouw Goyvaerts**.- In punt 94 worden er een aantal fietsboxen goedgekeurd die geplaatst worden. Vijf fietsboxen om precies te zijn. We zullen dit natuurlijk goedkeuren en toejuichen dat er fietsboxen geplaatst worden. Vijf is wel relatief weinig, ik vroeg me af of dit het enige is wat dit jaar geplaatst wordt, hoeveel er nog geplaatst worden, wat de budgetten zijn voor volgend jaar, of er al zicht op is, zeker gezien de grote wachtlijsten die er zijn voor fietsboxen?

**Mevrouw Maes**, schepen.- U heeft helemaal gelijk, er is een gigantische wachtlijst, om en bij de 1.500 mensen staan op de wachtlijst, enkel en alleen voor het territorium van Stad Brussel. Fietsboxen installeren is iets waar je alleen maar voor kunt zijn en we zijn dat ook. We hebben sinds het begin van de legislatuur al 19 fietsboxen geïnstalleerd. Hiermee komen er nog eens vijf bij. We doen dat stap voor stap en analyseren telkens, zowel vanuit de Stad als vanuit Parking Brussels. Ze zijn overal nodig, dat geef ik grif toe, waar we op korte termijn kunnen installeren. We gaan dat blijven doen.

**Mevrouw Goyvaerts**.- Ik denk dat 19 dit jaar en deze vijf al een goed begin zijn, maar ik hoop dat dat tempo aangehouden en misschien verhoogd wordt

naar volgend jaar toe, gezien de grote wachtlijst. We willen de mensen blijven aanmoedigen. Het gebrek aan goede parking is een heel groot probleem voor mensen die in een appartement wonen in de Stad. Ik kijk uit naar de volgende fietsboxen die geïnstalleerd worden.

**Dossiers de Mme l'échevine Buggenhout**

**Dossiers van mevr. de schepen Buggenhout**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de M. l'échevin Wauters**

**Dossiers van de schepen Wauters**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 108 – Punt 108

**M. Hellings**.- Monsieur Wauters, le point 108 vise un subside de 950.000 € alloué à BME. BME est le metteur en scène de la Ville en général et des Plaisirs d'hiver en particulier. C'est une façon pour la Ville de payer le BME pour qu'il mette en œuvre une série de choses. Ici, votre convention concerne les illuminations et le comptage piéton. On espère que BME pourra ainsi compter les plus de 4 millions de visiteurs. Ce montant considérable de 950.000 € servira à animer la Ville.

La première chose que je voudrais faire remarquer, c'est que certains éléments ont changé dans l'organisation des Plaisirs d'hiver. Autrefois, il y avait un budget climat qui servait à financer toute une filière d'aménagements et la prise

en charge d'une vaisselle réutilisable pour les très nombreux repas consommés sur place, qui génèrent d'immenses monceaux de déchets.

Aujourd'hui, vous êtes revenu en arrière, puisque des emballages à usage unique en fécule de maïs vont remplacer la vaisselle réutilisable que nous avions mise à la disposition des forains et des commerçants de Plaisirs d'hiver.

Le deuxième changement est lié au fait que faire venir 4 millions de personnes dans les ruelles moyenâgeuses du centre-ville, c'est une gageure. Mon collègue M. Dhondt avait mis en œuvre des plans de mobilité impressionnants pour faire en sorte de canaliser ces nombreux visiteurs vers les transports en commun, le tram, le bus, le métro et le train, pour ceux qui viennent d'un peu plus loin.

Or force est de constater que désormais, une voiture est exposée au pied de la grande roue. Donc, une voiture est exposée dans une zone piétonne, alors que nous devons, pour que les Plaisirs d'hiver soient vivables pour les habitants et les commerçants, faire en sorte qu'un maximum de personnes viennent autrement qu'en voiture individuelle. C'est une source de revenus pour BME, concurrente de ce subside, que vous lui octroyez.

Se pose plus généralement la question des sponsors, tels un parfumeur qui occupe une place gigantesque au pied de l'église Sainte-Catherine et une multinationale spécialiste de l'huile de palme qui décore le sapin de Noël. Aujourd'hui, beaucoup des moyens de BME viennent de sponsors privés qui font que l'espace public, l'espace de vie des Bruxellois, est envahi par des sponsors privés. BME ajoute de l'argent du privé pour financer les Plaisirs d'hiver, alors qu'il bénéficie d'un subside assez important pour organiser ces festivités. C'est cela qui ne va pas dans les changements opérés autour de l'organisation des Plaisirs d'hiver.

Le petit Jésus a dû en perdre la tête, de cette polémique honteuse autour de la crèche, mais cela ne suffit pas à cacher les changements qui sont à l'œuvre dans l'organisation des Plaisirs d'hiver. Aujourd'hui, si les Plaisirs d'hiver sont plus envahissants et menaçants pour la vie en ville, c'est parce que vous avez décidé de tous ces changements.

Je dois dire à M. Wauters et à l'ensemble du Collège que la décision de contester, dans le chef du MR, le choix que vous avez fait de changer de crèche est un scandale, parce que vous avez jeté les Plaisirs d'hiver dans les crocs des trolls fascistes du monde entier à la faveur d'une décision que vous avez prise. Et cela, c'est inexcusable.

**M. Wauters**, échevin.- Monsieur Hellings, vous m'avez posé ces questions en section. Je vous ai bien expliqué que les budgets relevant de mes compétences étaient liés au développement commercial de manière générale, sur toute l'année, que ce soit en été ou en hiver. En l'occurrence, en fin de semaine, on a inauguré Enjoy BXL by Lights, ce qui relève vraiment de mes attributions. C'est à cela que sert l'argent dont vous parlez.

Vos questions, je vous l'ai dit en section, doivent être adressées à ma collègue, parce qu'il s'agit d'éléments factuels qui ne relèvent pas du tout des compétences que j'exerce par rapport à BME, ni de la collaboration que j'entretiens avec lui, en l'occurrence pour les Plaisir d'hiver. Je vous l'ai déjà dit, mais je comprends que vous utilisiez ce point pour poser vos questions et lancer des affirmations que vos collègues applaudissent.

Ces subsides ne concernent pas les activités liées au développement commercial que je défends ardemment et pour lesquelles il n'y a pas d'investissement privé, comme vous le dites. C'est un budget alloué au développement commercial

dans le cadre de mes compétences.

**M. Hellings**.- Qui paie décide. Quand un échevin ou une échevine octroie un subside à une ASBL de la Ville, il décide de ce que cette ASBL fait avec son argent. Or on constate que de plus en plus de sponsors privés importants occupent l'espace public pour financer BME au détriment de la qualité de vie en ville et, Monsieur Wauters, de l'accès des clients aux commerces. En décidant de faire de la pub pour une bagnole en plein milieu d'un piétonnier, alors que c'est un endroit où on doit, pour des raisons évidentes de logistique, faire passer des piétons autrement qu'en voiture - il s'agit d'une zone très densément peuplée et couverte de commerces -, vous ratez la cible.

Vous êtes, comme Mme Frelinx, membre de droit du conseil d'administration de BME. Vous avez quelque chose à dire sur ce qu'on fait de l'argent public au sein de cette ASBL. Je vous encourage à vous détacher du sponsoring privé, car il est vraiment problématique. Cela, c'est vraiment problématique, contrairement à cette histoire de crèche.

**Dossiers de Mme l'échevine Houba**

**Dossiers van mevr. de schepen Houba**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de M. l'échevin Ben Abdelmoumen**

**Dossiers van de schepen Ben Abdelmoumen**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de M. l'échevin  Ceulemans**

**Dossiers van de schepen Ceulemans**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Vote**

**M. le Président**.- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le Président**.- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

**Questions orales – Mondelinge vragen**

**Question de Mme MALCIKAN concernant l'évaluation des actions de lutte contre l'isolement, de soutien au maintien à domicile et de familiarisation des personnes âgées avec le numérique (SeniorOnline, SASB, Semaine des seniors, Senior Focus)**

**Mme Malçikan**.- Bonsoir, Monsieur le Bourgmestre, membres du Collège, chers Conseillers et Conseillères. Madame l'Échevine, dans le cadre de vos fonctions en matière de seniors et de technologies de l'information, la Ville a récemment mis en place plusieurs dispositifs : la plateforme Senior Online, le Service d'aide aux seniors bruxellois, la Semaine des seniors, ainsi que le dispositif Senior Focus destiné à renforcer la sécurité des aînés.

Ces initiatives sont présentées comme des outils importants de lutte contre l'isolement, de soutien au maintien à domicile et de familiarisation des personnes âgées au numérique. Il est donc essentiel, pour le Conseil communal, de disposer d'éléments concrets sur leur déploiement effectif et leur impact réel.

Pour ce qui concerne Senior Online plus largement, l'offre numérique à destination des personnes âgées, pourriez-vous indiquer combien de seniors ont effectivement utilisé ces outils et quelles actions de médiation ou de formation ont été mises en place pour les accompagner ?

S'agissant du dispositif Senior Focus, pourriez-vous préciser le nombre de bénéficiaires à ce jour et si une évaluation de son impact concret sur la prise en charge des situations d'urgence a été réalisée ?

Enfin, comment l'ensemble de ces actions s'articulent-elles avec une stratégie globale de la Ville en matière de lutte contre l'isolement et de maintien à domicile des aînés ?

**Mme Buggenhout**, échevine.- Madame la Conseillère, merci pour vos questions qui me donnent l'occasion de présenter plus largement la politique senior que nous menons avec détermination à la Ville de Bruxelles.

Le vieillissement actif, la lutte contre l'isolement et le maintien à domicile sont au cœur de nos priorités. Les actions que vous mentionnez nous permettent justement d'avancer concrètement dans cette direction. Je suis heureuse de pouvoir en rappeler ici les objectifs, les réalisations et la cohérence globale.

Depuis la modernisation de Senior Online, le 2 septembre, nous observons une progression très marquée de son utilisation par les aînés, avec plus de 120 %

d'augmentation des utilisateurs actifs et plus de 150 % de nouveaux utilisateurs. Cela confirme que la plateforme répond efficacement aux besoins du public senior.

Cette dynamique s'est reflétée lors de la Semaine des seniors, où une majorité des inscriptions s'est faite par voie numérique, tout comme lors du lancement de notre future newsletter. Pour accompagner cette utilisation croissante, nous avons renforcé l'aide humaine : soutien du service senior, relais dans les maisons de quartier, présence du Conseil consultatif des aînés et communication simplifiée. Notre objectif est clair : garantir un accès numérique inclusif, toujours complété par un accompagnement humain.

Le dispositif Senior Focus, lancé le 1er octobre, connaît un succès important : 800 boîtes ont déjà été distribuées et 200 sont réservées aux associations. Une nouvelle livraison de 1.000 boîtes est en préparation afin de répondre à la forte demande. Conçu en collaboration avec la police, les pompiers, le SMUR et la Ligue Alzheimer, Senior Focus est un outil essentiel pour les personnes vivant seules. Le dispositif étant récent, il est trop tôt pour disposer d'une évaluation chiffrée, mais les retours des services de première ligne sont déjà très positifs. Les maisons de quartier participent activement à la diffusion, confirmant l'utilité du dispositif et de son ancrage de proximité.

Madame la Conseillère, ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale définie dans l'accord de majorité 2024-2030 et visent à lutter contre l'isolement, à soutenir le maintien à domicile et à encourager la participation citoyenne des aînés.

Senior Online facilite l'accès à l'information et aux services, la Semaine des seniors renforce le lien social et la visibilité des initiatives, et Senior Focus

améliore la sécurité des personnes vivant seules grâce à un outil de prévention très attendu.

L'ASBL Service d'aide aux seniors bruxellois joue un rôle déterminant dans cette stratégie. Sa mission est de permettre aux personnes âgées ou fragilisées de continuer à vivre chez elles dans la dignité et la sécurité. Ces aides familiales offrent chaque jour un soutien humain, essentiel et coordonné avec les familles et les acteurs de soins. Ce service, le plus important de la Région bruxelloise, accompagne près de 100 seniors par semaine.

Lors de ma rencontre avec l'équipe, Senior Focus a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme, car il répond à un besoin réel de centralisation des informations utiles aux professionnels. Les aides familiales distribuent désormais ces boîtes aux bénéficiaires qui en ont besoin.

Ce service d'aide aux personnes innove également en soutenant les solutions technologiques qui renforcent le maintien à domicile. À ce titre, 100 abonnements à l'application Gabby ont été offerts aux bénéficiaires, une application qui facilite la coordination entre les aidants, les proches et les professionnels tout en rompant l'isolement des seniors. Cette initiative complète efficacement l'accompagnement humain assuré chaque jour par nos aides familiales.

Notre politique senior ne se limite pas à une seule semaine d'activités. Elle se déploie tout au long de l'année. Nous avons organisé une grande conférence thématique avant la Semaine des seniors et nous proposerons très prochainement *Je raconte Noël à mes petits-enfants*, une activité intergénérationnelle dans le cadre des Plaisirs d'hiver. Durant la Semaine des seniors, chaque journée avait un objectif précis : patrimoine, entrepreneuriat,

sécurité, réflexion citoyenne et convivialité. L'ensemble du programme a rencontré un très large succès.

Le Conseil consultatif communal des aînés que j'ai mis en place est un relais central entre les seniors. Le cabinet et le Conseil communal contribuent à l'évaluation continue des actions, notamment celle de la Semaine des seniors. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une logique d'amélioration permanente visant à garantir un suivi rigoureux et transparent de notre politique en faveur des aînés.

Je souhaite enfin remercier chaleureusement les équipes de mon cabinet, ainsi que l'ensemble des services du personnel de la Ville pour cet engagement constant aux côtés de nos aînés. Grâce à cette mobilisation collective, nous faisons avancer une politique senior humaine, ambitieuse et cohérente.

**Mme Malçikan**.- Je remercie Mme l'échevine pour ses réponses.

## Question de Mme JELLAB concernant la campagne de sensibilisation organisée le 25 novembre lors de la Journée internationale de l'élimination des violences faites aux femmes

**Mme Jellab**.- Ma question s'adresse à l'échevine de l'égalité des chances. Madame, je souhaiterais vous interroger sur la campagne de sensibilisation organisée lors de la Journée de l'élimination des violences faites aux femmes, ce mardi 25 novembre.

Selon la Police fédérale, les faits de mœurs, viols et atteintes à l'intégrité sexuelle ne cessent d'augmenter : 1.252 cas recensés en 2020 contre 2.174 en 2024, soit près de 60 % d'augmentation. Et ce chiffre reste bien en dessous de la

réalité, tant les femmes hésitent à porter plainte. Ce phénomène puise ses racines dans la société patriarcale qu'est la nôtre, c'est aussi une réalité.

Dans le cadre de cette journée d'action, la Ville a exposé près de 80 portraits d'auteurs de féminicides, certes pixelisés, au carrefour de l'Europe près de la gare Centrale, accompagnés de phrases assez glaçantes : « J'ai tué mon ex-compagne à coups d'épée », « J'ai immolé mon ex-épouse », « J'ai tué mon ex-compagne de 200 coups de couteau », « J'ai fracassé le crâne de mon ex-épouse »… Des phrases terribles !

Derrière chaque victime, Madame l'Échevine, plane la faillite scandaleuse de nos institutions, de notre État qui ne remplit pas suffisamment ses obligations pour prévenir ces crimes. Entendre les alertes des femmes et des enfants, prendre en compte leurs témoignages, faire des dépistages, c'est une urgence. Aucune forme de violence ne doit être minimisée, ignorée ou tolérée.

Pas plus tard que jeudi dernier, le rapport du Conseil de l'Europe sur la Convention d'Istanbul (un traité international du Conseil de l'Europe qui offre un cadre juridique à la prévention de la violence et la protection des victimes) salue les lois belges, mais dénonce encore trop de failles. La Belgique ne respecterait que 20 % de ses engagements, on ne sait pas pourquoi. Par ailleurs, je voudrais saluer ma collègue Sarah Schlitz, qui a impulsé la loi Stop féminicide en 2023.

Beaucoup de personnes ont été interpellées par cette campagne et nous ont contactés. Certaines se disaient même heurtées, raison pour laquelle je vous interroge aujourd'hui. J'entends que des associations féministes ne l'ont pas non plus trouvée excellente. Elle donnait l'impression d'une romantisation du meurtre dans l'espace public, un espace public qui reste anxiogène pour

beaucoup de femmes au-delà d'une certaine heure.

À travers cet affichage, les victimes sont à nouveau reléguées au second plan, oubliées. Une campagne qui invisibilise les victimes et, a contrario, met en valeur l'auteur du crime. Et puis, ne nous érigeons pas en juges, car c'est le travail de la justice. Derrière les condamnations et les faits jugés, il y a encore, chez nous, une société en marche et une justice vigilante.

Ce qui était dérangeant aussi, Madame, c'est que vous n'avez probablement pas pensé aux familles, aux enfants des victimes et des auteurs de féminicide. On ne parle pas assez des enfants qui se retrouvent orphelins. On ne parle pas assez des traumatismes. Ce sont des familles brisées, des parents, des amis, des proches, dont l'existence est marquée à jamais par ces drames humains. Imaginez un seul instant la douleur et le trauma que peut évoquer l'exposition publique de leur drame familial.

À ce propos, avez-vous préparé cette campagne avec l'aide d'associations de terrain, d'associations féministes ou autres ?

Quel a été le coût de cette campagne d'un jour ?

**Mme Houba**.- Cette exposition a pris place le 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. L'exposition *Agir avant le pire* visait justement à aborder les féminicides sous un angle encore trop peu présent dans l'espace et le débat public, celui des auteurs.

Il ne s'agit certainement pas de minimiser leurs responsabilités, mais bien de rompre avec l'idée selon laquelle ces crimes seraient le fait de monstres exceptionnels. En parlant de violences faites aux femmes, le procès de l'affaire

des viols de Mazan (affaire Pelicot) rappelle que c'est M. Tout-le-Monde qui viole, qui tue, qui menace, qui violente. C'était ça, l'objectif de cette campagne.

Ce qui reste, ce sont les auteurs. Une fois que l'irréparable a été commis, la société doit continuer à vivre avec les hommes qui ont commis ces actes. L'objectif de cette exposition était de rappeler que, il y a quelques années encore, on parlait de crimes passionnels. Dans les médias, les féminicides se cantonnaient presque à la rubrique des chiens écrasés.

L'idée est d'en faire une vraie question de société, un vrai enjeu. On se rejoint sur ce point. Il faut changer les mentalités pour changer la société, les comportements et le système dans lequel on vit, qui est extrêmement machiste, misogyne et patriarcal. Ces féminicides ont lieu parce que des hommes se sentent autorisés à tuer des femmes, à les persécuter, à les frapper. C'est cela qu'on veut dénoncer. Ce n'est pas une femme qui a été tuée, c'est un homme qui a tué une femme. Et cet homme a un visage qu'on a anonymisé, parce que le but n'est pas de l'accabler davantage, mais de montrer qu'il y a cette réalité. C'est un des prismes. Ils sont dans notre société, ils font partie de l'enjeu et il faut continuer à leur permettre d'adopter un autre comportement.

L'objectif de cette exposition était certes d'interpeller, d'envoyer un message fort, qui n'est que le reflet de la triste réalité qu'on vit tous les jours. Tous les douze jours en Belgique, une femme est tuée par un homme parce qu'elle est une femme. C'est inadmissible et on est d'accord là-dessus. Cette exposition ne visait certainement pas à effacer les victimes, que du contraire, mais à montrer qu'il y a des responsables derrière ces actes. Ce n'est pas abstrait.

Son coût total a été de 4.236,74 €. Cela couvre l'impression des panneaux Forex et la location des supports. Bien sûr, on a travaillé avec des associations

spécialisées sur cette question : Stop féminicide, Écoutes violences conjugales et le Centre de prévention des violences conjugales et familiales.

Peut-être cette exposition était-elle audacieuse, mais je l'assume pleinement. Ces panneaux informatifs occupaient l'espace public, car la médiation est un élément important, surtout pour des questions aussi essentielles que celle-là. Les membres de la cellule égalité des chances de la Ville de Bruxelles ont assuré l'encadrement tout au long de la journée. Des personnes de nos services ont été présentes toute la journée à côté de ces panneaux pour répondre aux questions du public et l'accompagner face à cette réalité choquante. Un dossier de presse a été envoyé en guise d'explication auprès des médias et d'un public plus large. L'objectif est la prise de conscience collective d'un phénomène qui est encore trop souvent minimisé.

Je voudrais rappeler que cette initiative s'inscrit dans un travail de fond mené en parallèle avec les services compétents, comme le projet Maya (initiative locale de lutte contre les violences intrafamiliales), qui vise à soutenir et renforcer l'implication de la police, des services communaux et des CPAS dans la prévention et la prise en charge des violences à Bruxelles via l'octroi d'un subside spécifique au CPAS.

Citons également la formation de toutes les personnes de première ligne (assistantes, assistants, travailleuses et travailleurs sociaux) à la problématique des violences faites aux femmes, l'adaptation de dispositifs d'accueil dans la zone de police afin de permettre une prise en charge plus adaptée des victimes de violences sexuelles et intrafamiliales, ainsi que la cellule EVA que vous connaissez sans doute.

En l'occurrence, l'objectif était de changer les mentalités et le système. Nous continuerons à mener des actions dans le cadre de cette journée internationale. Je note les autres thématiques que vous avez suggérées et qui pourront peut-être inspirer le travail des prochaines années.

**M. le Président**.- Merci, Madame l'Échevine. Je corrobore ce que vous dites. Il y a une évolution en matière judiciaire. Dans les années 1980, les violences faites aux femmes étaient jugées en correctionnelle. Maintenant, heureusement, elles le sont en cour d'assise.

**Mme Jellab**.- Merci, Madame l'Échevine, pour vos réponses. Ma question ne portait pas sur le fond. Je sais que la Ville fait énormément de choses, même s'il reste encore beaucoup à faire, puisque nous sommes encore pointés pour nombre de failles et que nous n'avons atteint que 20 % de nos objectifs.

Je reste convaincue qu'on n'aurait peut-être pas fait cela de cette manière. Une communication réussie est une communication dont le message est clair. Ici, on ne savait pas à qui les messages s'adressaient vraiment.

Par ailleurs, j'ai une autre question, à laquelle vous n'êtes pas obligée de répondre maintenant, concernant la visibilité des campagnes en général. Elles se tiennent souvent au centre-ville ou au carrefour de l'Europe. Ce n'est pas votre faute, mais c'était jour de grève et il n'y avait pas grand monde. C'est la faute à vos collègues. Suivez mon regard. C'est suite au budget de l'Arizona que le pays s'est arrêté et qu'il n'y avait pas grand monde dans les gares. Des campagnes aussi importantes, il faut les décentraliser et aller davantage dans les quartiers pour donner les outils aussi à ces familles.

## Question de M. BENZAOUIA relative aux mesures prises pour le contrôle des logements touristiques illégaux

**M. Benzaouia**.- Monsieur le Bourgmestre, Madame l'Échevine, comme vous le savez très bien, dans certains quartiers du centre de Bruxelles, jusqu'à 30 % des logements sont aujourd'hui transformés en hébergements touristiques. Parmi eux, 90 % seraient illégaux. Malgré des efforts que je pourrais qualifier de timides, les pratiques des contrevenants se multiplient et se complexifient : boîtes à clés dissimulées, annonces éphémères, identités masquées. Cela rend les enquêtes de terrain de plus en plus difficiles, on peut le comprendre.
Face à cette réalité préoccupante et à ses conséquences très concrètes sur l'accès au logement pour les Bruxellois, j'aimerais vous poser quelques questions.

Premièrement, combien de personnes sont affectées à ces contrôles au sein du service de l'urbanisme et, surtout, ce nombre vous semble-t-il suffisant face à l'ampleur du phénomène ?

Deuxièmement, disposez-vous des moyens nécessaires pour renforcer ces contrôles ? Envisagez-vous des renforts en personnel ou l'acquisition d'outils numériques plus efficaces à court terme ?

Troisièmement, la Ville compte-t-elle renforcer ses collaborations avec d'autres niveaux de pouvoir ou avec des associations de quartier qui pourraient jouer un rôle clé dans la détection et le signalement de ces infractions ?

Quatrièmement, un plan spécifique est-il en préparation pour les quartiers les plus touchés ? Je pense notamment à Sainte-Catherine, la Grand-Place et le quartier européen.

Enfin, faudra-t-il attendre un nouveau scandale médiatisé pour que des mesures structurelles soient enfin prises ?

**Mme Maes**, échevine.- Monsieur le Conseiller, merci beaucoup pour votre interpellation. Vous mettez en évidence un enjeu crucial auquel la Ville a déjà répondu par des mesures fortes. Dès la législature précédente, la majorité a fait de la lutte contre les hébergements touristiques illégaux une priorité politique.

Dans ce cadre, une cellule spéciale Airbnb a été créée au sein de la cellule contrôle des infractions urbanistiques, avec deux inspectrices engagées à temps plein. Sur un total de huit inspecteurs chargés de toutes les infractions urbanistiques dans la Ville, en dédier deux exclusivement aux hébergements touristiques constitue un véritable engagement. À ma connaissance, aucune autre commune bruxelloise ne mobilise des moyens aussi importants et spécifiques.

Depuis la création de la cellule en mai 2020, 511 logements ont été remis sur le marché locatif. Vous comprendrez donc que je n'ai nullement à rougir du travail accompli par notre cellule, et qualifier ses efforts de timides, comme vous le faites, revient à méconnaître ce travail rigoureux et complexe. Je tiens, au contraire, à souligner que c'est son engagement au quotidien qui permet de récupérer des logements pour les Bruxelloises et les Bruxellois. J'en suis particulièrement fière et infiniment reconnaissante.

Par ailleurs, pour répondre à vos questions plus précises, nos inspectrices travaillent par secteurs prioritaires, principalement dans le Pentagone, avec des zones plus critiques comme la Grand-Place et l'Îlot sacré, mais aussi d'autres quartiers comme Louise et le quartier européen. Ces interventions exigent un suivi de terrain et administratif extrêmement documenté car, cela ne vous

étonnera pas, les exploitants n'hésitent pas à contester nos constats par voie juridique. En 2023, les cinq plus grandes sociétés de location touristique ont même tenté de faire déclarer notre action illégitime devant le tribunal. Elles ont été déboutées sur toute la ligne, ce qui confirme la solidité juridique de notre travail.

Je tiens également à rappeler que la cellule ne se limite pas à poursuivre les infractions. Elle doit aussi, comme l'impose l'ordonnance régionale, délivrer des attestations de conformité urbanistique et de sécurité incendie nécessaires à l'enregistrement des hébergements touristiques auprès de Bruxelles Économie et Emploi. Dans la grande majorité des cas, ces attestations sont refusées, car souvent, la fonction de logement a été supprimée sans autorisation, ce qui constitue une infraction urbanistique.

Par ailleurs, les procédures d'infraction sont longues et spécifiques, et chaque dossier dépend ensuite de la Région pour ce qui concerne les sanctions administratives. Pour garder la main sur nos dossiers et obtenir un résultat plus rapide, nous voulons désormais recourir davantage à la mise sous scellés. C'est une mesure administrative plus lourde qu'un procès-verbal, mais qui a l'avantage d'arrêter immédiatement une exploitation illégale. Les résultats ne se font pas attendre. Cette année, un immeuble de sept logements a été scellé à Saint-Géry et est maintenant mis en vente. Il y a quelques semaines, la seule menace des scellés a suffi pour récupérer quatre logements dans le quartier Sainte-Catherine.

Enfin, sachez que notre action s'appuie sur un travail étroit avec différents services et niveaux de pouvoir : la police, la propreté publique, les habitants et les comités de quartier pour les signalements, et Bruxelles Logement pour les dossiers de logements vides. Nous voulons aussi renforcer notre collaboration

avec Bruxelles Fiscalité pour les fraudes à la taxe hôtelière. Enfin, à l'échelle européenne, la Ville sera commune pilote pour le nouveau règlement sur l'accès aux données des plateformes, dont la mise en œuvre dépend de la Région.

J'espère que ces explications vous auront permis de mieux comprendre notre travail, l'organisation de la cellule et la complexité de la matière. Certes, nos actions ne font pas toujours la une des médias, mais cela ne signifie pas qu'un travail de titan n'est pas abattu au quotidien par notre cellule de contrôle. C'est grâce à elle que de nombreux logements sont remis sur le marché locatif pour les Bruxelloises et les Bruxellois. Pour cela, pour son travail et son engagement, je tiens encore une fois à la remercier du fond du cœur.

**M. Benzaouia**.- D'abord, j'aimerais dire à Mme l'échevine que je ne dénigre pas le travail de ses deux inspectrices. Bien sûr, deux inspectrices ne pourront pas couvrir un territoire aussi important. Vous connaissez la situation. Beaucoup d'études ont été réalisées à ce sujet. Près de 90 % de ces logements sont illégaux. Engager à peine deux inspectrices, cela montre que vous manquez de volonté politique pour vous attaquer à cette problématique et son impact direct sur l'accès au logement.

Le logement et un problème majeur en Région bruxelloise et dans le centre-ville. Je vis dans le centre-ville depuis de longues années et je vois l'évolution des quartiers centraux. L'habitabilité se fragilise de plus en plus. Ceux qui ont les moyens partent ailleurs et la touristification galopante, encouragée par les majorités qui se sont succédé, est en train de changer complètement les quartiers. Les quartiers s'adaptent, le commerce s'adapte et le logement, aussi.

Le grand perdant, c'est l'habitant, c'est le locataire. Vous me dites que vous êtes les champions en Belgique et en Région bruxelloise, mais je trouve cette

réponse très légère.

**Mme Maes**, échevine.- Combien de contrôleurs de ce genre y a-t-il à Molenbeek ?

**M. Benzaouia**.- On ne parle pas de ça. Est-ce que le phénomène est le même à Molenbeek et à Bruxelles ?

**Mme Maes**, échevine.- Dans la zone du canal, il y en a énormément.

**M. Benzaouia**.- Combien de logements sont concernés à la Ville de Bruxelles ? Énormément !

## Question de M. MAIMOUNI relative au mouvement de grève survenu chez i-City à la suite de nouvelles mesures de restructuration du personnel

**M. Maimouni**.- Madame l'Échevine, je suis particulièrement choqué que vous ayez commencé les restructurations de personnel par un département comme i-CITY, qui est le cœur du fonctionnement de l'administration communale, car tout est désormais numérisé. Nous ne comprenons pas.

Alors que le personnel communal est déjà en souffrance et que plusieurs départements ont annoncé des grèves et arrêts de travail pour défendre le bon fonctionnement de notre administration et de tous les services rendus à la population, pourquoi voulez-vous réduire drastiquement le personnel d'i-CITY par le biais des intervenants externes ?

Cette ASBL a été créée de manière à ce qu'elle puisse engager du personnel et faire fonctionner le département informatique, car son statut ne lui permet pas

d’entrer dans les cases salariales du personnel communal. Avez-vous reconsidéré votre volonté ou la maintenez-vous ?

**Mme Buggenhout**, échevine.- Merci, Monsieur Maimouni, pour votre question qui aborde un sujet essentiel pour l’évolution des services numériques de la Ville.

Vous faites allusion à un mouvement de grève. Je vous signale que ce mouvement a eu lieu dans le cadre de la grève nationale du 26 novembre, et non pas à un autre moment. Tout le monde était en grève.

Par ailleurs, vous mentionnez la demande de moyens supplémentaires formulée par i-CITY. Il est vrai que la qualité des services informatiques constitue un enjeu majeur. Nous souhaitons toutefois rappeler, en toute transparence, que les ressources accordées à l’ASBL ont connu une progression importante ces dernières années : entre 2016 et 2023, son budget ordinaire hors projets spécifiques et matériel IT a été porté de 19 à 39 millions €.

Comme indiqué dans le rapport 2025 disponible en ligne, plus de 30 % du budget de fonctionnement de la Ville de Bruxelles est aujourd’hui consacré à i-CITY. Toutefois, dans le contexte économique actuel, la Ville est confrontée à des contraintes qui l’obligent à examiner l’ensemble de ses dépenses avec attention, comme le font de nombreuses administrations locales. Dans cet esprit de responsabilité partagée, il est attendu que chaque service contribue à l’effort global, y compris i-CITY.

Afin d’aborder ce travail avec méthode et sérénité, un audit organisationnel indépendant a été lancé. Il permettra d’identifier de manière objective les pistes d’optimisation envisageables. À ce stade, aucune orientation n’est privilégiée. Il

s’agit avant tout de disposer d’un regard extérieur pour éclairer les décisions à venir.

En ce qui concerne le service offert à la population, nous souhaitons également souligner la belle reconnaissance obtenue récemment par le projet Bruce et la plateforme MyBXL, nominée par les Digital Society Awards d’Agoria. Cette distinction met en évidence le chemin parcouru en matière de digitalisation au service des citoyens. Elle n’exclut toutefois pas la nécessité de continuer à évaluer et à améliorer nos dispositifs dans une démarche d’amélioration continue au service de l’ensemble des usagers bruxellois.

**M. Maimouni**.- Vous parlez d’évolution entre 2016 et 2023. Je tiens juste à vous rappeler qu’en 2016, l’état informatique de la Ville était catastrophique. C’est à peine si on rédigeait des emails. Quand on passe d’une machine à écrire ou d’un écran noir et blanc à une 4K, il est normal que l’on procède à des investissements majeurs et nécessaires.

Vous me parlez d’un audit en cours, mais en parallèle, vous avez déjà pris des dispositions pour réduire le nombre de consultants externes et augmenter la charge de travail. Pourquoi n'avez-vous pas attendu le rapport d’audit ? Je tiens à vous rappeler que le développement du département informatique a été compensé par un manque de personnel. Plus les outils informatiques sont performants, moins nous avons besoin de main-d’œuvre physique présente sur place. Nous pouvons procéder à des digitalisations ou autoriser du personnel communal à télétravailler, ce qui permet d’optimiser le travail et le service rendu à la population.

Madame l’Échevine, vous me dites qu’un audit est en cours. Premièrement, j’aimerais recevoir son rapport en copie. Deuxièmement, j’aimerais savoir

pourquoi vous n'avez pas attendu que cet audit soit terminé avant de prendre vos décisions.

## Question de Mme JELLAB relative aux problèmes d'infiltration et d'humidité dans la salle de répétition du Théâtre Royal du Parc

**Mme Jellab**.- Madame l'Échevine, avez-vous connaissance des problèmes d'infiltration et d'humidité dans la salle de répétition du Théâtre Royal du Parc ? Il semblerait que la situation perdure depuis près de trois ans. À chaque pluie, la salle est impraticable, car sous eau. Récemment, le tableau électrique était sous eau également, engendrant des risques majeurs pour les intervenants.

Ce local sert de lieu de répétition, de résidence et de cours. Le théâtre n'est plus à même de le mettre à disposition et de garantir la sécurité des personnes. La Ville, en tant que propriétaire des lieux, est responsable de cette dégradation du fait de son immobilisme depuis trois ans. Que pouvez-vous faire pour permettre au théâtre de mener à bien ses productions et garantir la sécurité des personnes ?

**M. le bourgmestre**.- Les services, que ce soient la culture ou le patrimoine public, suivent de près la situation du Théâtre Royal du Parc, particulièrement celle de la salle de répétition. Les infiltrations signalées sont bien connues de nos services techniques. Je tiens à dire d'emblée que la sécurité des artistes, des techniciens et du personnel reste notre priorité absolue.

Dans le cas qui nous occupe, deux types de problèmes ont été identifiés : les infiltrations chroniques présentes depuis la construction de la salle enterrée et deux dégâts des eaux exceptionnels survenus en juillet 2024 et en octobre 2025 lors d'épisodes météo reconnus comme tempêtes et qui ont touché les trois bâtiments du théâtre.

Chaque signalement a été suivi d'une intervention. Lors des incidents de 2024 et de 2025, les systèmes de sécurité ont parfaitement fonctionné et aucune mise en danger des personnes n'a été constatée. Par ailleurs, les devis pour la réparation des dégâts ont été établis, l'assurance a été activée et le devis principal a été approuvé le 6 novembre après retour de l'assurance. Le bon de commande a été envoyé directement à l'entreprise. À la demande du théâtre, les travaux auront lieu durant l'été 2026 pour éviter d'interrompre les productions.

D'ici là, nos services poursuivent les actions nécessaires pour garantir l'utilisation du bâtiment dans les meilleures conditions possible.

D'autres interventions (parquetage et plafonnage) sont à l'ordre du jour, tant dans la salle de répétition que dans le reste du site. Outre les réparations, la Ville va plus loin. Une nouvelle phase d'investigations techniques débutera pour identifier et traiter définitivement la cause du problème.
Je tiens enfin à rappeler que la Ville soutient formellement le Théâtre Royal du Parc. Plus de 3 millions € ont été investis dans ses infrastructures et équipements au cours des dix dernières années : éclairage LED, chaudière, installation électrique, lutte contre les incendies.

D'autres travaux d'envergure sont programmés dans les prochaines années : réfection de l'enveloppe extérieure afin de rétablir l'étanchéité des toitures et améliorer les performances énergétiques des bâtiments, restauration de l'intérieur historique du bâtiment principal (fauteuils, papier peint, dorures, moulures, mobilier).

En tant que propriétaire du bâtiment et premier partenaire du théâtre, la Ville a toujours été attentive et active, et elle continuera à l'être.

**Mme Jellab**.- Merci, Monsieur le Bourgmestre. Je suis assez étonnée par vos propos, parce que le dernier incident date du 16 novembre et que plusieurs emails ont été envoyés à la Ville sans recevoir aucune réponse. C'est une indifférence flagrante, que les personnes du service technique du théâtre ressentent. Pas de réponse depuis le 16 novembre…
Nous vivons dans un pays où il pleut énormément, malheureusement, et à chaque pluie, ils sont en panique, parce qu'à chaque fois, il y a des infiltrations.

Je vous demande d'agir de façon beaucoup plus rapide. Vous me parlez de l'été 2026. C'est loin... En attendant, les équipes sont obligées d'être là au quotidien pour vider, pour éponger, pour écoper. Cela représente beaucoup de travail et, surtout, des productions ne peuvent pas avoir lieu dans des conditions optimales.

Je note que des choses vont être mises en place. Je vous relaie cette question parce que cela paraît long pour les acteurs du théâtre.

## Questions d'actualité - Actualiteitsvragen

**M. Maimouni**.- Monsieur le Président, vous m'avez dit, avec une voix de rossignol, que vous n'aviez pas oublié la question que vous avez reportée.

**M. le Président**.- Je ne l'ai pas oubliée, Monsieur Maimouni, mais M. Wauters me demande de la remettre au 15 décembre, parce qu'il ne peut pas encore vous répondre aujourd'hui.

**M. Wauters**, échevin.- Le fait est que mon excellent collègue, M. Ceulemans, a eu la gentillesse d'y répondre. S'il n'y a pas d'autres éléments à apporter - je ne pense pas que vous ayez déposé au secrétariat des assemblées de nouvelles

questions -, je ne vois pas ce que je pourrais ajouter.

**M. Maimouni**.- La raison est simple. M. Ceulemans n'a pas répondu à une question fondamentale : quelles sont les actions de prévention que le département et la cellule commerce envisagent pour protéger et soutenir les commerçants face à cette chute d'affaires brutale qui arrive à grands pas ?

C'est une question simple qui a été déposée il y a déjà plusieurs semaines et reportée deux fois. Votre sensibilité à ces centaines de commerçants n'est peut-être pas aussi forte que la mienne.

**M. Wauters**, échevin.- Oui, ces fameux commerçants que je ne vois pas… Cela m'a bien fait rire. Il y a 6.000 entrepreneurs, créateurs, commerçants, artisans, forains et marchands sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Je m'étais donné comme objectif d'en rencontrer 1.000 par an sur six ans et j'en suis à plus de 2.000. Il va falloir que vous changiez votre façon de voir. Ce sera tout pour aujourd'hui.

**M. le Président**.- Monsieur Maimouni, je comprends la situation. Est-ce que vous pouvez nous renvoyer votre question demain de manière telle que M. Wauters y répondra le 15 décembre ?

**M. Maimouni**.- Ce sera fait.

**M. Wauters**, échevin.- J'y répondrai avec grand plaisir.

## Questions d'actualité jointes de MM. MAIMOUNI et WEYTSMAN concernant la crèche de Noël

**M. Maimouni**.- J'apprécie votre politesse et j'aurais apprécié qu'elle soit identique à l'égard de centaines de milliers de personnes qui ont été outrées, choquées et scandalisées par l'installation présente sur la Grand-Place de Bruxelles.

Ce sujet sensible heurte beaucoup de nos concitoyens, à Bruxelles, en Belgique et même à l'étranger. Ce n'est pas la première fois, Monsieur Close, que vous faites la une des journaux en désacralisant des symboles et des coutumes de la culture bruxelloise, notamment dans le cadre du marché de Noël.

La première, c'est quand vous avez changé le nom du marché de Noël en Plaisirs d'hiver. En 2012, vous avez remplacé la symbolique du sapin par des Lego informatiques. Et aujourd'hui, cette crèche. Je ne remets pas en cause l'honnêteté intellectuelle et culturelle de l'artiste, qui a voulu bien faire. On peut, dans la vie, faire des erreurs.

J'ai été surpris que vous ayez, cette fois-ci, consulté les responsables des cultes, ce qui est une bonne chose, car la concertation est la base de tout projet. Mais vous qui vous dites laïque jusqu'au bout des ongles, je ne comprends pas que pour un événement organisé sur la place publique, vous ayez fait appel aux cultes pour qu'ils soient présents dans le jury. Cela m'étonne, car l'accent doit porter sur la symbolique du marché de Noël, qui articule valeurs de paix, vivre ensemble et tolérance, valeurs familiales et aide à son prochain. Je vous parle d'un point de vue culturel. Je ne me permettrais pas de m'aventurer sur l'aspect cultuel.

Ce qui m'étonne aussi, c'est le montant. J'entends deux sons de cloche : 50.000 et 65.000 €. J'aimerais que vous me répondiez avec exactitude sur ce montant. N'est-il pas exorbitant pour des bouts de tissu sur une structure (qui a été vandalisée ce week-end) ? On parle de 65.000 €. Pour sécuriser l'installation, vous avez fait appel à une entreprise qui facture entre 42 et 45 €/h, ce qui nous fait entre 1.050 et 1.100 € par jour.

Je me pose énormément de questions. Monsieur Close, pourquoi ne pas reconnaître une erreur ? Un sondage a été réalisé par Sudinfo. Sur les quelque 12.000 personnes qui ont répondu, 93 % demandent qu'on en revienne à une crèche de Noël traditionnelle, 4 % sont sans avis et 3 % sont d'accord.

Je vous entends dans la presse dire que vous ne reculerez pas. Je ne vous le demande pas, Monsieur Close. Je ne vous demande ni de reculer ni d'avancer, je vous demande de respecter des traditions culturelles et cultuelles ancrées dans notre patrimoine belge et bruxellois. C'est tout ce que nous vous demandons. Si vous avez fait une erreur, cela peut arriver à tout un chacun. Quand on est un monsieur, on reconnaît son erreur, et quand on est un grand monsieur, on la reconnaît et on la rectifie.

**M. Weytsman**.- Mesdames et Messieurs, dans cette polémique autour de la crèche de Noël, je souhaite avant tout apaiser les esprits, rétablir les faits et rappeler clairement la position du MR+.

Premièrement - c'est un point de fond pour toutes et tous dans cette assemblée -, moderniser une tradition n'est jamais simple et la polémique actuelle le confirme. Il faut reconnaître que, malgré les intentions qui ont guidé ce projet, le geste artistique est mal accueilli par une partie des Belges. Je le dis avec beaucoup de respect, d'autant plus que cette orientation a été soutenue par

l'Église elle-même, le doyenné de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule et l'archevêché de Malines-Bruxelles. Autrement dit, ceux qui sont les premiers dépositaires de cette tradition ont validé la crèche.

Notre choix de ne pas réagir immédiatement de manière publique a obéi à un principe simple : respecter la décision de l'Église et l'autorité de ceux qui en sont les gardiens légitimes.

Deuxièmement, le MR de la Ville de Bruxelles n'a jamais pris la décision de changer cette crèche. Un point pour information n'est passé au Collège que fin septembre 2025. Nous apprenions alors qu'une artiste travaillait sur un nouveau projet de crèche, car l'ancienne crèche était totalement endommagée. Les croquis d'intention de l'artiste étaient d'ailleurs bien différents de la réalisation finale. À ce moment-là, fin septembre, même si l'Église avait été associée à toutes les étapes préalables par le cabinet du Bourgmestre, j'ai immédiatement indiqué que j'étais très conservateur en la matière et qu'il fallait éviter toute polémique.

Le Bourgmestre a rappelé que toutes les garanties avaient été prises justement grâce à l'implication de l'Église, et que nous recevrions bientôt des visuels. Lorsque, début novembre, nous avons enfin reçu les premières images concrètes - le 10 novembre exactement, en ce qui me concerne -, nous avons immédiatement indiqué que cela ne nous convenait pas. La réponse a été que « le choix était artistique et validé par l'Église ».

Soyons honnêtes, une grande partie des Belges et des Bruxellois n'apprécient pas ce résultat artistique et, avec tout le respect que j'ai pour l'artiste, c'est aussi le cas de mon groupe, comme je l'ai dit à plusieurs reprises. C'est pourquoi, tout en respectant la liberté artistique et les choix de l'Église, je proposerai au

Collège de trouver une solution respectueuse du travail de chacun et, surtout, la réinstallation de l'ancienne crèche restaurée sur la Grand-Place dès que possible, idéalement dès l'année prochaine, et l'installation de la crèche actuelle dans un autre lieu.

**M. le Bourgmestre**.- Chers collègues, en effet, quand on touche aux symboles, c'est toujours complexe, je ne vais pas le nier. Cette idée, je l'assume. La crèche historique s'écroulait de partout. Il fallait y mettre des grillages, les équipes mettaient plus de 15 jours à la monter et elle n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Sachant la portée symbolique que cela pouvait avoir, je me suis adressé à l'archevêque de Malines-Bruxelles, Mgr Terlinden, et au curé doyen de Saints-Michel-et-Gudule, M. Lobet - je veux vraiment les remercier - pour leur dire que nous souhaitions garder une crèche. C'est un débat qui agite beaucoup nos collègues français. Cela n'a jamais été le cas à la Ville, mais je sais le sujet sensible.

Je dois reconnaître que l'Église a réagi tout de suite en disant qu'elle nous comprenait et qu'elle voulait nous aider sur ce dossier. Vous me posez la question, Monsieur Maimouni, de savoir pourquoi je me suis adressé au culte. Cela me semble assez logique s'agissant d'une représentation iconographique religieuse.

Le 17 décembre, avec Mme von der Leyen, présidente de la Commission européenne, j'assisterai à l'allumage des feux de Hanoucca programmé par la communauté Loubavitch de Bruxelles. Il est normal de consulter les cultes dans ce genre de situation.

*(Remarque de M. Maimouni)*
Je m'adresse souvent aux cultes. On parle beaucoup avec eux. On a même organisé une fête de l'Aïd au Palais 12 à la demande des mosquées. J'essaie d'être en dialogue avec eux sur de tels sujets. Personne ne voulait choquer nos concitoyens, ni moi ni les autorités ecclésiastiques, par rapport à cette tradition, ni l'artiste, que je veux vraiment défendre.

Comment s'est déroulé le processus ? On a demandé au MAD, Maison de la mode et du design, de nous proposer des personnes qui pourraient travailler sur ce projet. Une personne s'est présentée, recommandée par le MAD. Il s'agit de Victoria-Maria Geyer, une architecte d'intérieur reconnue. Elle l'a dit, elle est catholique pratiquante. Elle nous a proposé ce projet. J'ai dit aux représentants de l'Église que s'il leur convenait, je me faisais fort de demander au Collège de l'approuver. Le fait de confier cette crèche à une artiste particulière faisait partie de la démarche globale. On a le droit de se poser des questions, mais il faut descendre d'un cran et cesser les menaces contre cette artiste.

Je remercie le curé doyen de Saints-Michel-et-Gudule, qui est venu à chaque étape expliquer le choix de l'Église et dire que Marie et Joseph étaient des précaires dans l'histoire biblique. Il y avait là une réinterprétation que je ne trouvais pas complètement idiote et qui ne voulait pas choquer. J'ai entendu des choses complètement folles sur les visages gommés, sur je ne sais quelle mouvance, tout cela dans un délire complet. Notre société est un peu malade, parfois, et pas seulement en Belgique.

Je veux en revenir à un esprit de Noël positif. D'ailleurs, beaucoup de gens l'ont compris avec les Plaisirs d'hiver, qui ont cartonné ce week-end. C'est peut-être le plus important. On va sûrement, avec les autorités ecclésiastiques, réfléchir à l'année prochaine. Cette année, la crèche est là et on ne va pas en changer

maintenant.
Le marché court sur cinq ans. Les rémunérations couvrent le montage complet. L'amortissement se fait donc sur cinq ans. Le coût sera très inférieur pour les autres années.

On a le droit d'aimer ou de ne pas aimer cette crèche. Un parlementaire fédéral a publié un article auquel je peux tout à fait me rallier à ce propos. Pour le reste, gardons un peu de mesure et arrêtons de nous jeter des anathèmes. Il y a un responsable et c'est moi, comme Bourgmestre. À titre personnel, que les autorités ecclésiastiques belges viennent à ma rescousse, cela ne m'était encore jamais arrivé. Je l'apprécie particulièrement. Oui, je suis laïque, mais très respectueux des cultes.

Il faut pouvoir entendre l'inquiétude des gens, mais on peut interroger des traditions et des histoires quand on le fait avec méthode. C'est ce que nous avons voulu faire. En même temps, nous avons voulu réfléchir à la manière d'ouvrir un débat serein autour de cette question. C'est ce que je me propose de faire avec les autorités ecclésiastiques. Elles nous ont dit qu'elles n'avaient pas de problème à en reparler. Encore une fois, je les en remercie.

Un peu de sérénité ! Reprenons notre calme et profitons de ces fêtes de Noël. Commentons la crèche - certains l'aiment, d'autres ne l'aiment pas et c'est leur droit -, mais respectons le travail de l'artiste et cette période particulière. Il y a d'autres débats de société aussi importants que celui-ci, même si je ne le néglige pas. J'ai essayé de ramener un peu de sérénité dans ce Conseil avec mon intervention, en espérant que tout le monde en sera bien conscient.

Je remercie tous les acteurs qui ont participé à ce processus d'avoir gardé leur calme. Merci à vous.

**M. Maimouni**.- Je m'étonne, Monsieur le Bourgmestre. Je vais d'abord rebondir sur les déclarations de M. Weytsman. Son président de parti a fait des déclarations en jouant la vierge effarouchée. Je salue son tour de passe-passe. Grâce à cette déclaration assez virulente, il a fait oublier les mesures qu'il a prises avec la majorité Arizona, qui sont brutales pour la vie des Bruxellois. En même temps, il a effacé la polémique et est parti au Qatar pour y quémander de l'argent.

**M. le Président**.- Votre réplique porte sur la déclaration de M. le Bourgmestre.
*(Remarque de M. Mampaka)*

**M. Maimouni**.- Monsieur Mampaka, je vous signale que vous étiez membre du conseil d'administration de BME avec M. Coomans de Brachène quand cette idée a vu le jour. Comme par hasard, vous n'êtes au courant de rien.
*(Remarque de M. Mampaka)*
Je tenais à rebondir là-dessus parce que vous n'étiez pas au courant qu'un subside de 50.000 à 65.000 € avait été voté. Vous qui vous souciez des deniers publics, vous signez des chèques en blanc sans demander ce qu'il va y avoir derrière.

Je tiens à vous rappeler, Monsieur Weytsman, que vous êtes membre du Collège et que vous avez d'autres représentants. Ce débat aurait pu voir le jour au mois de septembre, quand le point a été voté. S'il vous plaît, un peu de cohérence et, pour une fois, prenez exemple sur M. Close, qui assume ses responsabilités.

Monsieur Close, je salue votre initiative de consulter les cultes. Je vous encourage à poursuivre la concertation et même à l'ouvrir à travers le site de la Ville de Bruxelles et une plateforme citoyenne, par exemple.

Ce qui m'a surpris, c'est que vous avez intégré les cultes au jury. Prendre le clergé pour témoin dans un jury chargé de se prononcer sur un événement organisé dans l'espace public, c'est cela qui m'a étonné, et non pas la concertation.

Le montant me paraît indécent. À l'inverse du groupe Ecolo, je suis pour la participation du privé à la reconstruction d'une crèche.
*(Remarques)*
À partir du moment où on le fait pour le sapin de Noël, je n'y vois aucun inconvénient. Il s'agit d'un montant assez important. Nous sommes la capitale de la Belgique et de l'Europe, et nous avons la joie d'avoir la plus belle place du monde. Je plaide pour une concertation afin de retrouver, l'année prochaine, une crèche plus traditionnelle.

**M. le Président**.- On demandera au Vatican s'il veut être sponsor.

**M. Weytsman**.- On a l'habitude que M. Maimouni prenne le Conseil communal pour un tremplin et, surtout, n'écoute pas mes interventions.

**M. Maimouni**.- Avec le président que vous avez, c'est l'hôpital qui se moque de la charité, Monsieur Weytsman.

**M. le Président**.- De quel président parlez-vous ? Attention…
*(Rires)*

**M. Maimouni**.- Le président Georges-Louis Bouchez.

**M. le Président**.- Parce que l'un n'est pas l'autre.

**M. Maimouni**.- Je remarque que vous vous désolidarisez de son comportement. C'est très bien, Monsieur Courtois.

**M. Weytsman**.- Je pense que c'était le moment des explications et, surtout, des apaisements. En ce sens, nous nous rejoignons toutes et tous. Je vous remercie.

**M. Mampaka**.- Je ne suis pas membre de BME. Je voulais corriger cette affirmation, car c'est un mensonge.

**M. le Président**.- Monsieur Coomans de Brachène non plus.

**M. Mampaka**.- Je n'ai pas signé de chèque en blanc.

*(Avec l'accord des auteurs ou sur leur proposition, les questions inscrites à l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pas été traitées sont reportées ou transformées en questions écrites)*

**Prochaines séances**

Vendredi 12 décembre 2026

à 14h : sections ordinaires.

Lundi 15 décembre 2025

à 17h : séance publique suivie d'un comité secret.

**M. le Président**.- La séance publique est levée.

*- La séance publique est levée à 18h40.*

*- De openbare zitting wordt opgeheven te 20u41.*